

COMMUNIQUE DE PRESSE
Saint-Félix-de-Lodez – Lundi 10 octobre 2022

SUSPENSION DU PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS ET REACTIVATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société ADVINI (FR0000053043-ADVI) annonce avoir suspendu en date du 10 octobre 2022, son programme de rachat d’actions voté lors de l’Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2022 et dont le descriptif a été publié le 29 septembre 2022.

A compter du 10 octobre 2022, le contrat de liquidité qui avait été suspendu le 29 septembre 2022 lors de la mise en œuvre du programme de rachat d’actions, est réactivé.

Pour rappel, lors de la suspension du contrat de liquidité annoncée en date du 29 septembre 2022, les moyens à disposition du compte de liquidité étaient les suivants :

- 9 601 titres
- 85 645,47 euros

A PROPOS D’ADVINI

Avec 2.074 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommées, avec Ogier et son Clos de L’Oratoire des Papes à Châteauneuf-du-Pape, Antoine Moueix Propriétés avec Château Capet-Guillier à Saint-Emilion et le Château Patache d’Aux en Médoc Cru Bourgeois, le Domaine Laroche à Chablis, la Maison Champy en Côte-de-Beaune, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Gassier avec le Château Gassier et le Château de Roquefeuille en Provence Sainte Victoire, Advini est l’acteur de référence sur les vins français de terroir.

Advini est également présent en Afrique du Sud sur près de 250 hectares de vignes à Stellenbosch, avec L’Avenir, propriété oenotouristique, Ken Forrester Vineyards, Le Bonheur Wine Estate, Stellenbosch Vineyards et Kleine Zalze Wines.

Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d’une notoriété en constante progression et d’une reconnaissance qui leur permettent d’être exportées dans 110 pays.

CONTACT

Advini
Julie DUEDRA
Directrice Administrative et Financière
Tél. : 04.67.88.80.00
julie.duedra@advini.com
www.advini.com